

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2014

Le 17 avril 2014, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal DESROUSSEAUX, Maire.

Etaient présents :

Nicole BARD, Martine CATERINO, Pascal DESROUSSEAUX, Jacky HANCKE, Anne LAUGIER, Claude MARMIER, Jean-Louis PFEIFFER, Aurelio VICQUERY.

Absents excusés : Marie-Christine DESROUSSEAUX (première partie de réunion), Laurence LAMALLE.

Délégations de vote : Marie-Christine DESROUSSEAUX donne pouvoir à Martine CATERINO, Laurence LAMALLE donne pouvoir à Pascal DESROUSSEAUX.

La séance est déclarée ouverte à 19 h 45.
Secrétaire de séance : Claude MARMIER.

1/ Election d'un nouvel adjoint.

La démission de Karim Tennah du conseil municipal ayant été acceptée par Monsieur le Préfet (courrier en date du 14/04/2014), nous procédons à l'élection d'un nouvel adjoint.

Il s'agit d'abord de décider si l'on continue de gérer la commune avec seulement deux adjoints, ou bien si l'on procède au remplacement de Karim Tennah en élisant un troisième adjoint. Monsieur le Maire propose de conserver le nombre de trois adjoints, sa décision est adoptée à l'unanimité.

Il s'agit ensuite de décider si l'on réélit un 1er adjoint (Article 144), ou bien si l'on décline la hiérarchie établie, le 2e adjoint devenant 1er adjoint, le 3e adjoint devenant 2e adjoint, et le 3e adjoint étant installé après élection.

Jean-Louis PFEIFFER se déclare contre cette deuxième solution, faisant savoir qu'il se présente au poste de 1er adjoint. Il est alors procédé à un vote, à la suite duquel 7 personnes sont contre la procédure de l'article 144, et 3 personnes sont pour.

N'étant pas satisfait de ce résultat, Jean-Louis PFEIFFER présente alors sa démission à Mr le Maire. Après une discussion durant laquelle il nous expose ses raisons d'interrompre sa tâche au sein du conseil municipal, et ne changeant pas d'avis malgré nos objections, il quitte la séance.

Il est alors procédé à l'élection du 3e adjoint : Monsieur le Maire présente pour ce poste Aurélio VICQUERY, qui accepte, et son élection est votée à l'unanimité, par 9 voix pour.

2/ Délégations du Maire au nouvel adjoint.

En qualité de 3e adjoint nouvellement élu, Aurelio VICQUERY se voit attribuer les délégations qui incombent à Karim TENNAH, à savoir :

La gestion technique des bâtiments communaux,

Le suivi administratif des dossiers,

La voirie,

La sécurité.

3/ Modifications des commissions :

3a/ Titulaires et délégués auprès des syndicats intercommunaux.

- Modification commission SIGRS :
Nicole BARD, titulaire,
Laurence LAMALLE, titulaire,
Anne LAUGIER, titulaire,
Pascal DESROUSSEAUX, suppléant,
Claude MARMIER, suppléant.

3b/ Commissions municipales.

- Modification commission ONF :
Jacky HANCKE, vice-président,
Jean-Louis PFEIFFER, membre extérieur au conseil.

- Modification commission Pompiers :
Jacky HANCKE, vice-président,
Aurelio VICQUERY, membre.

- Modification commission Bâtiments et Travaux :
Aurelio VICQUERY, vice-président,
Jacky HANCKE, membre.

- Modification commission Patrimoine :
Aurelio VICQUERY, vice-président,
Martine CATERINO, membre.

- Modification commission Voirie :
Aurelio VICQUERY, vice-président,
Jacky HANCKE, membre,
Claude MARMIER, membre.

- Modification commission du Budget :
Martine CATERINO, vice-président,
Laurence LAMALLE, membre,
Aurelio VICQUERY, membre,
Nicole BARD, membre.

- Modification commission d'Ouverture des Plis :
Aurelio VICQUERY, vice-président,
Jacky HANCKE, membre,
Nicole BARD, membre,
Martine CATERINO, membre.

